L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DU CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 31 MARS.

LA QUESTION DU PAPIER-MONNAIE ET LA PRESSE DE NEW YORK.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

La Chambre des représentants a pris avant-hier une résolution d'une gravité exceptionnelle, qui accuse une situation essentiellement anormale et appelle la plus sérieuse attention des économistes. Il y a cinq ans, en 1869, le président Grant, dans son premier discours d'inauguration, déclarait, aux applaudissements du pays, que son premier souci serait de ramener les transactions financières à l'étalon monétaire aussi rapidement que cela pourrait se faire sans préjudice pour les intérêts généraux ; et aujourd'hui, sans qu'il soit survenu aucune cause de dépenses extraordinaires, sans guerre, sans calamité publique, ou d'ancune sorte, non-seulement la masse du papier-monnaie n'est pas réduite, mais encore le chiffre en est virtuellement augmenté par l'adoption d'un maximum dépassant de dix-huit millions de dollars le chiffre de la circulation actuelle. Une telle mesure, en pleine paix, dans un pays dont la prospérité n'est troublée par aucune cause d'appauvrissement, ni même par aucune menace, n'est pas faite pour relever le crédit du pays, ni pour donner une haute idée de son administration ou de son génie économique.

La somme de papier-monnaie actuellement en circulation est de $382,000,000. Mais il y avait dans le monde financier quelque doute sur la limite fixée aux émissions légales, et ce doute causait des tiraillements fâcheux dans les transactions, de telle sorte que le commerce demandait instamment que le Congrès fixât définitivement le point en litige. Deux partis étaient en présence ; l'un demandant la réalisation des promesses du gouvernement, c'est-à-dire la réduction de la circulation, et par conséquent *la contraction*, c'est-à-dire le retrait des valeurs fiduciaires existant sur le marché jusqu'à ce qu'elles fussent ramenées progressivement à un chiffre déterminé ; l'autre au contraire voulant autoriser de nouvelles émissions jusqu'à concurrence de $400,000,000.

C'est cette dernière motion qui, introduite par M. Dawes, a été soumise avant-hier aux délibérations de la Chambre.

Après l'ouverture des débats, cependant, l'auteur de la motion proposé un amendement fixant la limite extrême au chiffre de la circulation actuelle, soit $382,000,000, et M. Roberts en a proposé un autre aux termes duquel la masse des valeurs fiduciaires devrait être réduite, par un retrait progressif, au maximum de $355,000,000.

Ces deux amendements ont été rejetés, le premier à la majorité de 171 voix contre 79, et le second par 173 voix contre 74 ; et finalement la première propositions, fixant le maximum à $400,000,000, a été adoptée par 168 voix contre 77.

Une observation qui ressort de ce résultat, c'est que les partis politiques sont divisés sur une des questions capitales qui faisaient jusqu'ici, leur cohésion respectives, et que les éléments de dissolution qui se sont déjà si évidemment manifestés dans leur sein s'accentuent de plus en plus irrévocablement. Le vote définitif comprenait 118 républicains et 53 démocrates pour l'affirmative ; et 57 républicains et 20 démocrates pour la négative. Une des barrières qui existaient entre les deux grandes organisations politiques se trouvent ainsi renversée, et le champ est ouvert à une reconstruction sur de nouvelles bases et sur de nouveaux intérêts.

Mais ce n'est là qu'un point accidentel, bien qu'il doive avoir la première place dans les préoccupations des politiciens qui ont plus de souci de leur situation personnelle que des grands intérêts du pays. Le dernier point de vue, il n'y a qu'une voix dans la presse pour condamner la résolution de la Chambre. Les deux extraits suivants donneront une idée de l'inquiétude qu'elle fait naître dans le monde des affaires.

"Depuis de longs mois, dit le *Commercial Advertiser*, les hommes d'affaires ici et ailleurs demandent unanimement la reprise des paiements en espèces et protestent contre l'augmentation du papier-monnaie. —Cette voix, venant de tout le pays, n'a en aucun effet sur le Congrès, où quelques avocats bruyants et tyranniques de l'*expansion*, ont pu leurs coadjuteurs ignorants, en ont entraîné leurs collègues à souscrire leurs plans audacieux. Depuis des années le pays est agité par de vaines promesses de paiement, et les affaires troublées en conséquence. La spéculation n'a pas connu de frein et a prospéré, tandis que le commerce régulier et légitime a eu à lutter contre des fluctuations et des incertitudes aussi capricieuses que la température d'avril. La rude leçon de la *Panique* est déjà oubliée. Alors tout le monde demandait une circulation basée sur quelque chose d'un papier mensonger, et tout le monde insistait sur le retour aux espèces. Et maintenant le Congrès fraie la voie à de nouvelles spéculations, et sème de nouveaux doutes et de nouveaux périls les transactions honnêtes du pays. Avec un peu de chance on ne peut guère espérer plus de raison du Sénat."

L'Evening Express, s'exprime ainsi :

"Nous regrettons profondément la conclusion parce qu'elle n'apportera aucun remède aux maux présents ; parce qu'il faudra qu'un jour on revienne à la *contraction*, si le pays doit jamais revenir aux paiements en espèces ; parce que c'est rendre les prix, les salaires, et les placements plus incertains qu'jamais. La grande masse des consommateurs, sauf un petit nombre ça et là, ne tireront aucun profit d'une augmentation de papier-monnaie. Il n'est point certain que l'on fasse usage de cette nouvelle latitude ; mais elle crée la tentation d'en user sous forme de crédits et de dépenses, où qui n'est que la conséquence de cette extravagance qui tant fait pour accumuler la dette publique, encourager l'extravagance personnelle, et de façon produire des maux incalculables pour le pays."

Citons encore la *Tribune*, qui s'exprime en ces termes :

"Le vote démontre que le Congrès est déterminé à légiférer en faveur des gens à préjugés, des ignorants et des malhonnêtes. C'est une folie d'espérer que le Sénat fera une résistance quelque peu sérieuse à ce vote de 171 contre 79, qui décrète l'augmentation. La force brute et l'ignorance brutale soumettront le pays à leurs lois jusqu'à ce que Dame Expérience, avec ses châtiments, apprenne aux plus aveugles que le déshonneur national est incompatible avec la prospérité nationale. Ce sera certainement l'œuvre des années, peut-être celle des générations.

Nous empruntons au *Manager Franco-Américain* les extraits suivants :

Le vote de la Chambre sur la question financière a été généralement accueilli avec satisfaction, plusieurs partisans même du vote, au moins parce qu'on y voit l'intention d'échapper à l'incertitude et au pas fait vers une solution quelconque. C'est le sentiment du *Times* qui exprime dans les termes suivants :

" Il ne faut pas voir dans le vote l'indice d'une opinion favorable à la liberté des banques, à une nouvelle émission de papier-monnaie, ou à quelque système général d'un accroissement d'émission. Une des Chambres a déclaré que tout ce qui existe pas fait en papier-monnaie sera mis en circulation, et si cette décision est confirmée par le Sénat, elle n'aura d'autre effet que de faire sortir les 18,000,000 qui sont encore tenus en réserve. C'est là une conclusion qui ne résout en aucune manière les graves problèmes posés devant le pays ; mais c'est un pas fait, dans le sens d'une solution, et nous devons nous féliciter que ce pas même unique ait été fait."

Le *Herald* est moins optimiste. Après avoir constaté que l'*inflation* est à l'ordre du jour, il considère comme probable que le Sénat voterra dans le même sens que la Chambre, et déclare que le Président signera le bill, parce qu'il n'a aucune théorie financière positive. Il ajoute :

"Quand il y en avait pour trois cent cinquante-six millions de dollars, le papier-monnaie n'était pas rachetable ; mais il n'y avait de la faute de personne. Cela représentait une dette que le pays avait contractée malgré lui dans une grandeur nationale, quand il lui fallait choisir entre donner son argent et rendre l'âme. On émit du papier-monnaie, et la nation consentit à ce que l'on légalisât un emprunt forcé, parce qu'elle était disposée à donner une partie de sa richesse pour les promesses du gouvernement, afin de sauver le bien sans lequel tout le reste serait sans valeur à ses yeux, c'est-à-dire sa liberté et son indépendance. Mais maintenant on vient de prendre une mesure qui place toute cette affaire du papier-monnaie sous un nouveau jour. Il ne seulement on ne rachète pas le papier, mais on semble déclarer que nous ne le rachèterons jamais ; et c'est là un premier pas vers la répudiation définitive de la promesse solennelle du rachat. Car l'émission des greenbacks était un emprunt forcé, ni plus ni moins. Il faut que les gens donnent leur grain, leurs bestiaux, leur travail pour des morceaux de papier qui portent la promesse imprimée de payer des dollars, et il n'y a pas maintenant l'ombre de probabilité que cette promesse soit jamais remplie. En temps de guerre, on a consenti à cela, parce qu'il s'agissait de défendre la patrie, et que l'on avait quelque confiance dans la promesse imprimée ; maintenant il faut se soumettre au même fait, non pour le salut du pays, mais pour la convenance d'une section particulière."

Le World ne condamne pas le bill de la Chambre d'une manière moins catégorique. "Le vote d'hier, dit-il, sera sans doute confirmé par le Sénat ; c'est une victoire pour les partisans de l'émission croissante. Il en résultera inévitablement de deux choses l'une. Ou il faudra revenir sur ce vote, si le pays arrive jamais à reprendre les paiements en espèces, et accomplissant la promesse de racheter son papier avec du numéraire ; ou c'est un pas de plus que l'on fait vers l'abîme de la banqueroute. Il faut absolument choisir entre ces deux conséquences. Dans l'un ou l'autre cas le vote est insensé et désastreux. C'est une honte même pour l'ignorance et la lâcheté du quarante-troisième Congrès. Il déshonore les Etats-Unis."

Le libéral correctionnel de Limoges a condamné à quinze jours d'emprisonnement et aux dépens de M. Louis Beaubiat, avocat et propriétaire à Limoges, pour outrages envers un fonctionnaire et des agents de la force publique, dans un discours prononcé au cimetière de Limoges sur la tombe d'une petite fille de trente-sept jours qui venait d'être enterrée civilement.

On écrit de Bordeaux que, par un arrêté daté du 17 courant, le préfet de la Gironde a dissous le conseil municipal d'Arcachon.

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique.

MARDI, 31 MARS,

Immense succès de la jeune actrice

ALICE HARRISON,

de la célèbre Mlle LEONA DARE, gymnaste.

Début de GUITTER et GOLDRICH, chanteurs et chansonniers ; NUELCONWAY, danseur de jig.

Première représentation de :

CAPITOLA,

Drame, en deux actes, de Rev. Jones.

Mlle Harrison remplira le rôle Capitola.

Lundi et Mardi, grande Matinée.

De diamant solitaire, pour les dames.

31 mars

Théâtre St. Charles.

BEN DEBAR ..... Propriétaire.
ALEX FITZGERALD ..... Régisseur.

Dernier soir de l'engagement du célèbre tragédien,

MR. FRANCIS BANGS.

Pour la grande matinée d'aujourd'hui, SAMEDI : à midi et demie précise.

Le Marseillaise.

M. Bangs remplira le rôle de Jean Lacroix.

DIMANCHE

Début de MM. Baker et Farron, comédiens dis tingués.

GRAND CONCERT
Vocal et Instrumental

—PAR—

D. DELCROIX.

Dans la Salle Grunewald, Vendredi, 17 avril, à 8 heures du soir, avec le concours de l'orchestre de l'Opéra, sous la direction de son habile chef, M. Menna, de Mme Devoyod-Ange et de M. Van Huffelen.

Les billets sont en vente chez Grunewald, rue Bourbon ; Grunewald, rue de l'Hôpital ; Ville, rue du Canal ; Charpentier, rue Royale.

29 mars

Premier Bal Anniversaire donné par la Société de Bienfaisance Mutuelle des "Garçons Restaurateurs," à la salle de la Parfaite Union, Samedi le 25 Avril 1874.

DIRECTEURS HONORAIRES :

L. Chaplain.	A. Maire.
J. Streuna.	Chas. Lacoume.
Ed. Benachaud.	D. Lopez.
J. Trisconi.	J. Marchal.
E. L. Zell.	E. F. Moton.
L. Lamotte.	R. Levi.
R. Bernicken.	A. Alcalor.
F. Vilchier.	Chas. Castalier.
F. Moreau.	M. Brisonna.
F. Huppenhauer.	J. Leblanc.
M. Vondenhaus.	A. Pignard.
	Hugh Cassidy.

COMITÉ DE RECEPTION.

E. Garreau.	C. L. Hatry.
O. C. Delaroche.	M. Pizzini.
J. Chopin.	D. Rechac.
	J. B. Benson.

COMITÉ D'INVITATION :

C. Gaudin.	J. Lafargue.
F. Pietri.	F. Chapon.
E. Garreau.	D. Rechac.

Prix de la carte, souper inclus $1 00

S'adresser au No. 21 rue Royale, et chez les principaux restaurateurs.

Les demandes pour invitations de dames doivent être soumises au comité, au No. 21 rue Royale.

Aucune dame ne sera admise sans invitation.

17 mars

Promenade et Réunion de Société.

Soirée organisée par les Dames de l'Eglise de la Nouvelle Jérusalem.

—La réunion aura lieu à—

ODD FELLOWS HALL,

Jeudi et Vendredi Soir, 9 et 10 Avril 1874 à 7 heures.

On commencera à danser à huit heures et demie

Prix du billet ..... 25 cts.

N. B.—Il y aura dans la salle un orchestre complet.

21 mars

GRAND BAL

—DONNÉ PAR—

La Société des Demoiselles de la Nouvelle-Orléans,

Au bénéfice de la Caisse de Secours de

"L'UNION FRANÇAISE",

LE SAMEDI, 25 AVRIL 1874,

A la Salle Grünewald.

Présidente	Mlle Hortense David.
Vice-Présidentes	Mlles Zulma Mallet, Valentine Briengne.
Secrétaire	Mlle Aurore Jolissaint.
Trésorière	Mlle Aimée Caillier.

—DIRECTRICES—

Mlles A. Ségassie.	Mlles M. Sirgne.
C. Gégoud.	C. Rasset.
C. Picard.	M. Marty.
R. Lavie.	H. Boulanger.
E. Parlongue.	M. Mercier.
M. Gégoud.	H. Pullen.
J. Ségassie.	M. Mullen.
L. Borremans.	A. Israel.
H. Jones.	J. de Montmutz.
A. Spor.	A. Pullen.
I. Demain.	M. Sallette.
E. Gaudin.	L. Sallette.
H. Palongne.	T. Michon.
V. Cathalongne.	O. Boito.
A. Fornaris.	H. Ségassie.
A. Fornaris.	M. Callemain.
C. Nagueloua.	A. Nagueloua.
M. Mahé.	C. N'guelous.
	C. L. Leblond, etc., etc.

—COMITÉ DE RÉCEPTION—

Mlles C. Picard.	Mlles C. Gégoud.
L. Borremans.	A. Ségassie.
R. Lavie.	V. Catalongne.
H. Jones.	E. Parlongne.

—COMITÉ D'INVITATION—

Mlles M. Gégoud.	Mlles H. Sallette.
A. Spor.	C. Picard.
C. Borremans.	J. de Montluzin.
C. Rasset.	M. Gaudin.
	R. Lavie.

—COMITÉ DE FINANCES—

Mlles V. Catalongne.	Mlles G. Borremans.
H. Jones.	M. Gégoud.
A. Ségassie.	C. Picard.
E. Parlongne.	A. Spor.

—COMITÉ D'ARRANGEMENT—

Mlles R. Lavie.	Mlles C. Picard.
G. Borremans.	A. Ségassie.
C. Gégoud.	E. Parlongne.

Les demandes d'invitation pourront être faites ou adressées aux endroits indiqués ci-après :

Alph. Walz, 32 rue Conti ; Grover & Baker, 107 rue du Canal ; L. Grunewald, 129 rue du Canal ; Gnéhé & Nippert, 137 rue du Canal ; A. Bonnet, 95 rue Royale. 15 mars.

CHERRY PECTORAL
D'AYER,

Pour les Maux de Gorge et les Affections Pulmonaires — tels que la Toux, le Rhume, la Coqueluche, les Bronchites, l'Asthme et la Consomption.

Parmi les grandes découvertes de la science moderne, il y en a peu qui aient pour l'humanité une valeur plus réelle que ce vaincqueur des maux de gorge et des affections pulmonaires. De nombreuses expériences, dans ce pays et dans d'autres, en ont démontré l'entière efficacité. Le témoignage de nos meilleurs citoyens de toutes les classes établit le fait que le Cherry Pectoral guérit, mieux qu'aucun autre médicament, tous les maux de la gorge et des poumons. Les affections pulmonaires les plus dangereuses cèdent à sa puissance et, dans des cas de Consomption, les cures qui l'ont suivi duès et que le public connaît, sont tellement remarquables, qu'elles seraient incroyables si elles n'étaient prouvées d'une manière irréfutable. C'est une protection sur laquelle le peuple compte en toute sûreté. En guérissant la Toux — les avant-coureurs de maladies plus graves — le Cherry Pectoral sauve des existences sans nombre et des souffrances dont on ne saurait avoir une idée. Les moins crédules sont convaincus de ses vertus. Chaque famille devrait l'avoir chez elle comme une sauvegarde contre les premiers symptômes des affections pulmonaires — symptômes qui passent inaperçus qu'on pourrait combattre avec succès si l'on se prenait à temps mais qui, si on les néglige, deviennent incurables. Les poumons délicats ont besoin de cette protection ; il est imprudent de la leur refuser. Le Cherry Pectoral est précieux pour les enfants atteints de maux de gorge ou de maux d'estomac, car lorsqu'on y a recours à temps, des milliers de pauvres petits êtres sont arrachés à la tombe et rendus à l'amour de leurs parents. Il agit rapidement et strement dans les cas de toux ordinaires et comme un sommeil paisible si nécessaire à la santé. Quel est celui qui voudra souffrir de l'influence et de Bronchite quand il sait que la guérison est si facile ? Le Cherry Pectoral est le fruit de profondes recherches, de longues études chimiques et on n'a rien négligé pour la rendre parfaite. Ses vertus ne forment l'objet d'aucun doute ; le passé répond de l'avenir.

PRÉPARÉ PAR

LE DR. J. C. AYER & CO.,

A LOWELL, MASS.

Et en vente chez tous les Pharmaciens.

27 nov.—2m

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—MARS 1874.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour savoir qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs ayants-cause ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat :

	R.
Bernard Jeanne.	Larue G.
Billido Pierre.	Leblond Mlle, née Mathon.
Bonhomme Jean Paye.	Loup Charles dit Forest
Brod Joseph.	M.
	Mirayot Joseph.
Crave Pierre.	Masse Jean.
Cavaroc & fils.	Matter Charles.
Chotte Jean-Baptiste.	Montandon François.
D.	Mahon Victor-Alphonse
Dufourg Bertrand.	N.
Daron Mlle.	N. O. Mutual Insurance Association.
Dupont César Auguste.	O.
Darrot A., professeur.	Quévremont Charles-Frédéric.
G.	
Gaillard Frédéric.	R.
Gebhart Mme. née Brenney.	Roussely J.
J.	S.
Jean Mme Vve, née Agnès Bithner.	Sorré Alfred-Auguste.
Jean Mme Vve, née Martin.	Sauria Hyppolite.
Jayet Gaspard.	T.
K.	Touchard, de Shrewsport.
Kiffer Marguerite.	V.
L.	Vuillemot Joseph.
Lacombe Daniel.	W.
Laville Jean (les frères)	Weissenbach M

Sont également invités à se présenter à ce Consulat tous Français appelés à satisfaire à la Loi du Recrutement militaire, soit au cours de leur Age (20 ans) soit comme ayant été omis dans un tirage précédent.

La Chancellerie du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, rue des St-Louis, No 11, entre Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés) de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

31 mars

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs de Caisse d'Epargne, V. MAIGNAN, président, 96 Canal.

N. O. Savings Institution, 156 Canal.

Freedmen's Savings & Trust Co., 120 Canal

La Sav'g. Bank & Trust Deposit Off, 51 Camp.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.

Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.

Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Chrondel.

Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Cl. Place.

Home Mutual Ins. Co. 78 Camp.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.

Eq. Life Assur Society, of N. York, 81 Camp.

Etna Life Ins. Co., of Hfd. Con. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Guéhé & Nippert, 137 Canal, Nile-Orléans.

Guéhé & Nippert, 40 Paraille-Folsoms, Paris.

T. Moreau, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinsiels, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

Thos. Danziger & Sons, 203 Canal.

J. Turcette, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 31, Bourbon.

CHAPELLERIE.

E. F. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.

Wheeler & Wilson, (Peck Bros.) 149 Canal

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Gedchaux, 81 et 83 Canal, 213, 215, 217 V. Levée.

C. Lazard, 166 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Maillard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 19, Bourbon.

Mme Kapka, (autrefois Maitre,) 19, Bourbon.

C. N. Delsen, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Duhamel, 111, Canal.

LIBRAIRES.

Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville.

RESTAURANTS.

Rest. Jules Marchal, 19 Union.

PENSION.

E. Haletre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISSERIES, ETC.

Norman & Reiss, 121 & 123, Vieille-Levée.

L. Médal, 93, Vieille-Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Lafferranderie, 275 Trémé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.

F. A. Gessnaie, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.

M. Bile, 151 et 153, Canal.

F. Charpanet, 9, Royale.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 55, St Charles.

J. Sager, 190, Chartres.

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Miller Bros., coin Commune et St-Charles.

St. Charles Billiards Saloon, sous l'Hôt. St-Ch.

Firecrest Billiard Hall, coin Canal et St-Charles.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alabau, 91 Conti.

RELIURE ET FOURNITURES DE BUREAU.

S. Reichert, 140 Royale.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.

J. Pilsant, 98 Espagne, 3me District.

Aussi, 90 rue Royale près Conti.

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.
Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot $20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE E,

Devant être tirée en public, à la Nouvelle Orléans, le SAMEDI, 18 avril, 1874.

PLAN.

10,000 Billets ..... Billets seulement $10

MOITIE, QUART ET DIXIEME EN PROPORTION.

1 lot de	$20,000 est	$20,000
1 lot de	10,000 est	10,000
1 lot de	5,000 est	5,000
40 lots de	500 sont	20,000
200 lots	100 sont	20,000
LOTS D'APPROXIMATION :		
9 approximations de $300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $20,000 sont		$2,700
9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont		1,800
9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont		900
270 lots s'élevant à		$50,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 270 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 241 gagne, le lot de $10,000, les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10 ; Demi-Billets, $5 ; Quarts de Billets, $2 50, Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY

Nouvelle-Orléans, La.

Envoyer des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres.

21anv—72—1an

$250,000 pour $50 ! !

Quatrième Grand Concert Tombola

—An profit de la—

Bibliothèque Publique du Kentucky

Mardi, 31 Mars prochain.

60,0000 BILLETS ; 12,000 LOTS.

Liste des Lots :

UN GROS LOT DE	$250,000
UN GROS LOT DE	100,000
UN GROS LOT DE	50,000
UN GROS LOT DE	25,000
UN GROS LOT DE	17,500
10 LOTS DE	$10,000	100,000
30 LOTS DE	5,000	150,000
50 LOTS DE	1,000	50,000
80 LOTS DE	500	40,000
100 LOTS DE	400	40,000
150 LOTS DE	300	45,000
250 LOTS DE	200	50,000
325 LOTS DE	100	32,500
11,000 LOTS DE	50	550,000
Total, 12,000 lots gagnants, tous payables en argent, s'élè.		$1,500,000

Le Concert et la distribution des lots auront lieu positivement et sans remise aucune au jour qui est maintenant fixé, que les billets soient ou ne soient pas tous vendus, et les 12,000 lots seront tous payés proportionnellement au nombre de billets vendus.

PRIX DES BILLETS

Billets entiers, $50 ; moitié de billets, $25 Dixièmes, $5 le coupon ; Onze billets entiers, $500 22½ billets, $1,000 ; 113 billets entiers, $5,000 227 billets entiers, $10,000. Aucun escompte n'est accordé pour moins de $500 de billets.

Le jour du tirage approche, et les personnes qui se proposent d'acheter des billets n'ont pas de temps à perdre.

THOS. E. BRAMLETTE,

Agent de la Bibliothèque Publique du Kentucky et Directeur du Grand Concert Tombola, Bibliothèque de la Bibliothèque Publique du Kentucky.

22 fév—au 31 mars—MarJS

The Freedmen's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNES.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NELLE-ORLÉANS,

No 182, Rue du Canal,

ENCOIGNURE DE TADE.

HEURES DE BANQUE :

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 6 à 8 heures.

Un intérêt est alloué sur les dépôts.

C. D. STURDEVANT, Président. HENRY BACAS, Caissier. Assist. Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque.

1 janv 74—1 an

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU

PAPE CLÉMENT,

Des COGNACS Vineyard Proprietors, Gau'ier Frères, Larronde, Sutton, Goldenburg.

Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle, Alex. Seignette.

Des GRANDS VINS de A. de Luze & fils et Larronde frères.

Des SARDINES de la marque Edel'n Gillet.

Importateurs des EAUX-DE-VIE de Castillon, etc., du GENIEVRE Impérial Kaze et La Cloche, du PORTO et HERRY de Paul Emile Thomas, de H. Reig, etc., de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, CONSERVES, BOUCHONS, &c.

23 & 25 ..... Rue Bienville ..... 23 & 25

14 janv—6m NOUVELLE-ORLEANS.

ALBIN ROCHEREAU, CHARLES T. DUGAZON. MRS. ADELE HEPP, m commun. am. PIERRE CRABITES, ERNEST MERILE.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York.

16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.

31 août—1an

147 147
Rue du Canal.

Transféré au 131 de la rue Canal.

ERLEBACH & CHARDEY,

PROPRIÉTAIRES

de l'unique magasin de ce genre qui soit au Sud

et qui en connu sous le nom de

THE ORIGINAL

GREAT SOUTHERN

DOLLAR STORE

E. LEVY & CO,

PROPRIÉTAIRES

—DU—

GRAND DOLLAR STORE

DU SUD.

FONDÉ EN OCTOBRE 1869.

Désirant mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT :

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours ; Paillassons en rotin et en coco. Tapis en coco, 27 pouces ; Un magnifique assortiment de soies ruchés et de tous autres genres, pour dames.

Articles de Ménage

POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boites à épices, contenant des casiers pour six différentes épices ; Boîtes à couteaux ; Boîtes à cigares, Eponsettes, Plumeaux, Grandes boites-tirelires aponaises.

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1 ; 6, 4, 4, 2 et 1 yarde, de meilleure qualité, pour

UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales brodées, pour $1. Même mouchoirs pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLETE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux tiroirs du fond, capsules, placés sous un globe de verre pour $1 :

Stéréoscopes, $1.

Six vues, des américaines, soit françaises, $1.

Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneau de serviette en argent solide, Couteaux à fruits, en argent solide, avec plaque-noix attachée, $1 ; Thé, en argent plaqué, $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1 ; demi-douzaine Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, $1 ; quatre Couteaux pour table, $1 ; Service à découper, manches en ivoire sculpté, à $1 ; trois paires de jolis ciseaux de différentes grandeurs, dans un étui en maroquin, $1 ; quatre jolis couteaux de poche fantaisie, $1 ; dito, avec ciseaux et tire-bouchons, $1 ; deux bons rasoirs, dans une boîte, $1.

Articles de Ménage.

Demi-douzaine Essuie-mains en toile, $1 ; Nappe en toile, $1 ; une douzaine de Serviettes en toile damassée, $1 ; Rideaux en dentelle, Stores, Patères et Tringles en bois sculpté ; Glaces 12 sur 10, Cadres en noyer ; Lampes de tous genres, complètes.

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

Et un grand assortiment, très varié, de Jouets de tout genre, qu'il serait trop long de citer. Septembre jusqu'après les fêtes de la Noël et du jour de l'An.

Nous faisons de larges concessions aux clubs et aux marchands, et nous espérons pouvoir satisfaire tous ceux qui nous ne nous dédaigneront pas de faire matière habituelle d'opérer leur placement et consciencieusement. Toutes choses envoyées par la malle en attirent seront l'objet de toute notre attention.

Marchandises expédiées dans toutes les parties des Etats-Unis, sur réception de mandats de poste, traites ou payable au moment de la livraison.

Adresser vous à

E. LEVY & CO.,

P. O. Box 246, New Orleans.

Souvenez-vous du transfert de notre établissement au No 131 de la rue du Canal, maisons vertes, et, aussi, que nous n'avons plus aucun rapport avec qui que ce soit portant notre ancienne raison, que l'on cherche à faire profiter par de prétendues "véritables dollar stores."

IMMENSE ATTRACTION !

Marchandises valant $3, $4 et $5,

Vendues à $1 seulement.

NOUS avons reçu un stock complet de Marchandises d'un tel de valeur et de fantaisie du meilleur goût et d'un fini irréprochable, qui ont été spécialement choisies et importées pour notre grande réouverture.

Ces marchandises surpassent, sous tous les rapports, toutes celles offertes jusqu'à ce jour par le "Dollar Store" des villes, valeur, richesse et assortiment ; et, malgré leur grande supériorité, nous offrons au public le choix de toutes ces marchandises à $1 seulement, rien au-dessous, rien au-dessus.

Nous donnons ci-après l'énumération d'une partie des articles composant notre immense stock :

VERRERIE de Bohême, GARNITURES de toilette, VERRE D'EAU, CABARETS, PORCELAINE de Chine, ARTICLES de Vienne, PORTE-MONNAIES en vrai cuir de Russie, CEINTURES en cuir de Russie, SACS de Dames, ALBUMS, BOITES à ouvrage, ALBUMS pour Musique, PUPITRES, TROUSSES de Voyage.

FOURRURES ! FOURRURES !

COLS et MANCHETTES pour Dames, toile et dentelle ; MOUCHOIRS pour Dames, toile et dentelle, brodés ; CORSETS français, CHEMISES, JUPONS, CALEÇONS, CAMISOLES et BAS.

Un très grand choix de CHAPEAUX GARNIS pour dames, demoiselles et enfants.

RUCHES du dernier genre, par pièces et à la yarde.

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE

Brosserie, Savons et Peignes, etc., etc.

Une grande variété de COUTEAUX de poche, COUTEAUX à dessert et de table, CAFETS, etc. Toute cette coutellerie est importée des meilleures manufactures anglaises.

CUILLERES et FOURCHETTES de table plaqué sur métal blanc ; CUILLERES à thé, GOBELETS, CASSE-NOISETTES, ANNEAUX de serviettes, argentés sur métal blanc.

Notre rayon de Bijouterie ne laisse rien à désirer ; le choix est de plus très riche ; BROCHES et BOUCLES d'oreilles, BOUTONS de manchettes, COLLIERS avec MÉDAILLONS ;

Un beau choix de BRACELETS, PORTE-MOUCHOIRS, PORTE-PLUMES, CRAYONS, etc., etc., etc.

Tout un assortiment de JOUETS D'ENFANTS et d'ARTICLES DE JOUR DE L'AN,

ETAGERES pour salons, GLACES sur pied, ORNEMENTS, CRAC